

Finances

REF : DAF2013025

Signataire : GH/MP

Séance du Conseil Municipal du 27/06/2013

RAPPORTEUR : Jacques SALVATOR

OBJET : Approbation du compte administratif 2012 du budget principal

EXPOSE :

Compte administratif 2012

Rapport de présentation

Le compte administratif retrace les dépenses et les recettes réalisées sur l'exercice échu. Il est l'occasion de rendre des comptes au Conseil Municipal sur l'exécution des autorisations budgétaires qu'il a données. Ce rapport présente tout d'abord le schéma d'équilibre du compte administratif (page 2) et les grands éléments d'analyse de la situation financière de la ville au 31 décembre 2012 (1^e partie page 3) avant de détailler le contenu des différentes recettes et dépenses en fonctionnement et en investissement (2^e partie page 7) et d'expliquer la formation du résultat comptable (3^e partie page 28).

Dépenses

Charges de personnel (012)
64,8 M€

Charges générales (011)
16,5 M€

Subventions, participations (65) 14,8 M€

Intérêts dette + charges Exceptionnelles (66-67) 6,1 M€

**EPARGNE BRUTE 7,7 M€
+ 11,2 M€ cessions
+ retraitements 0,7 M€**

Dépenses d'équipement 42,1 M€
+ divers 0,2 M€

Capital de la dette (10,2 M€)

Dépenses

Recettes

Impôts et taxes (73)
67,7 M€

Dotations et participations (74)
32,6 M€

Produits des services (70) 8,1 M€ + autres 1,2 M€

Produits de cessions 11,2 M€

**EPARGNE BRUTE 7,7 M€
+ 11,2 M€ cessions
+ retraitements 0,7 M€**

Subventions 7,7 M€
FCTVA, taxes d'urba., divers 8,5 M€

Recours à l'emprunt 24,0 M€

Recettes

Section de fonctionnement :
122 M€

Section d'investissement :
52,6 M€

I. UNE SITUATION FINANCIERE AMELIOREE

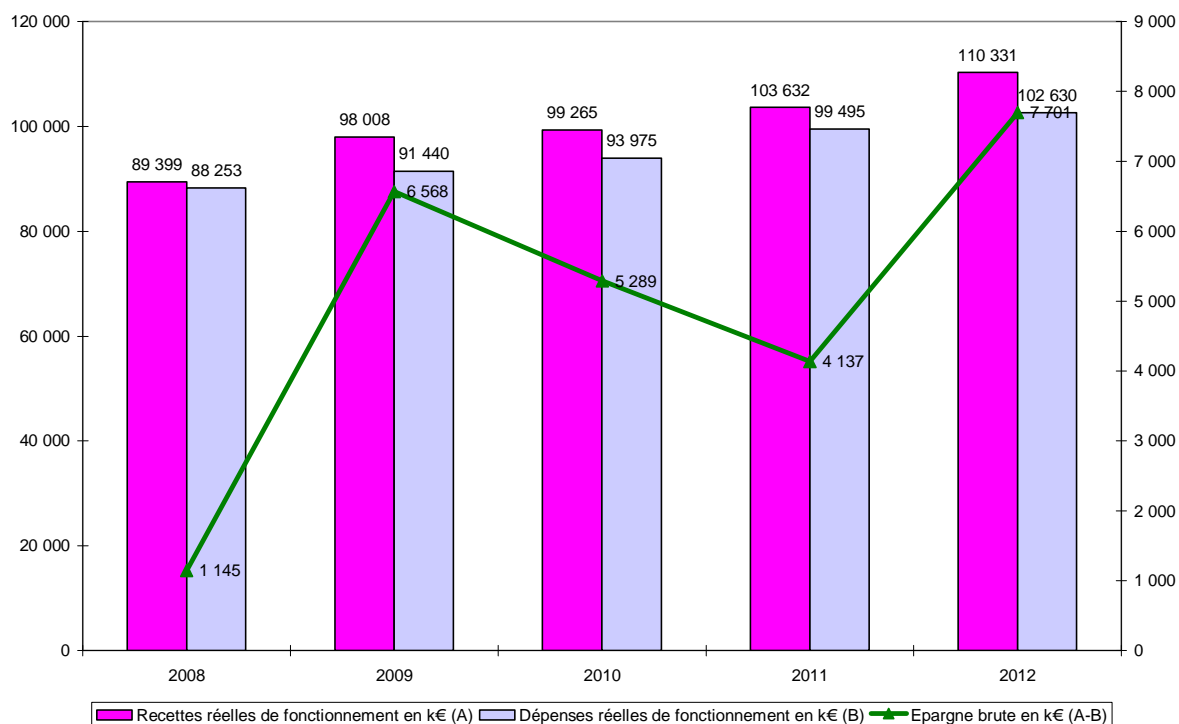
Le compte administratif 2012 présente 110,5 M€ de recettes réelles de fonctionnement hors produits de cessions d'immobilisation pour 102,1 M€ de dépenses réelles de fonctionnement. L'épargne brute, correspondant à la différence entre ces deux chiffres, apparaît donc à 8,4 M€. Afin de préciser l'analyse financière, il convient néanmoins de retraiter certains chiffres du compte administratif :

- des charges de personnel de 873 933 € payées en 2013 au titre de 2012 sont ajoutées au chapitre 12 ;
- les recettes de cessions d'immobilisation (compte 775) sont transférées en investissement
- les charges de personnel et les charges à caractère général liées aux travaux en régie sont transférées en investissement
- les dépenses et recettes de même montant liées aux emprunts pour Plaine Commune sont supprimées (chapitres 66 et 76 en fonctionnement, 16 et 27 en investissement)
- alors que l'encours de dette brut de la ville est de 151,7 M€ au 31/12/2011 et 165,5 M€ au 31/12/2012, l'encours de dette considéré (148,1 M€ au 31/12/2011, 162,9 M€ au 31/12/2012) est net de la dette pour Plaine Commune (3,6 M€ au 31/12/2011, 2,7 M€ au 31/12/2012).

Le détail des retraitements (conduisant, comme nous allons le voir, à une épargne brute légèrement plus faible) figure en annexe (dernière page du rapport). Les chiffres qui suivent sont ceux qui découlent de ces retraitements.

1. L'épargne brute est redressée, passant de 4,1 M€ à 7,7 M€ en 2012, grâce à des recettes en forte augmentation (+ 6,7 M€ soit 6,5%) alors que l'augmentation des dépenses est contenue à 3,1 M€ (+3,2%) malgré l'ouverture de nouveaux équipements

Du CA 2011 au CA 2012, les recettes réelles de fonctionnement passent de 103,6 M€ à 110,3 M€, soit une augmentation de 6,7 M€. Les dépenses connaissent une augmentation moins forte de 3,1 M€, passant de 99,5 M€ à 102,6 M€. Dès lors, **l'épargne brute**, c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses, **passé de 4,1 M€ en 2011 à 7,7 M€ en 2012**. Le taux d'épargne brute (ratio de l'épargne brute sur les recettes réelles de fonctionnement) passe ainsi de 4,0% à 7,0%. L'épargne brute est un composant clé de la santé financière d'une ville puisqu'elle permet d'auto-financer les investissements, donc de limiter le recours à l'emprunt.



Les recettes réelles de fonctionnement sont en augmentation de 6 700 k€, soit +6,5%. Les principaux facteurs de cette belle progression sont l'augmentation des bases et des taux d'imposition ainsi que des dispositifs de péréquation dont bénéficie la ville.

Facteur de variation des recettes de fonctionnement	Evolution 2011 – 2012	Détails
Augmentation des bases de taxes d'habitation et de taxes foncières	2 053 k€	Notamment liée à l'ouverture du centre commercial du Millénaire en 2011
Augmentation des taux de taxes d'habitation et de taxes foncières	1 868 k€	Taxe foncière propriétés bâties : + 4,5% Taxe d'habitation : + 4,95%
Péréquation horizontale* : FSRIF, FPIC, FDTP	1 323 k€	Fonds de Solidarité Région Ile de France : 966 k€ Fonds de Péréquation des Recettes Intercommunales et Communales : 208 k€ Fonds Départemental Taxe Professionnelle: 150 k€
Péréquation verticale* : DSU, DNP	589 k€	Dotations de Solidarité Urbaine : 481 k€ Dotation Nationale Péréquation : 108 k€
Subventions de la Caisse d'Allocations Familiales	541 k€	Augmentation notamment liée à l'ouverture de nouvelles crèches et de deux centres sociaux
Droits de mutation	456 k€	
Charte de co-développement	444 k€	Financement par les porteurs du centre commercial du Millénaire d'actions de dynamisation du commerce de la ville : emploi d'un manager de centre-ville (350 k€), études (94 k€)
Augmentation des chapitres 013, 70, 75, 76, 77	657 k€	Perception de deux années de droits de places des marchés : 226 k€ Remboursements de frais : + 214 k€ Résiliation d'un swap aux conditions favorables pour la ville : 107 k€ Recettes tarifaires : + 50 k€
Dotation Développement Urbain DDU	- 500 k€	La DDU est perçue en fonction de l'avancée de certains projets d'investissement. 500 k€ perçus en 2011, 0 € en 2012
Baisses de dotations, subventions et compensations	- 722 k€	Département (fin de la gestion communale des centres de PMI) : - 275 k€ Dotation forfaitaire : - 184 k€ Compensations fiscales : -105 k€ Diverses subventions et participations : - 158 k€

* La péréquation correspond à la redistribution des ressources des collectivités afin de corriger leurs écarts de richesse. La péréquation « verticale » (de l'Etat vers les collectivités) consiste à attribuer de façon différenciée certaines dotations d'Etat en fonction de critères de richesse alors que la péréquation « horizontale » (entre collectivités) redistribue des ressources des collectivités riches vers les collectivités pauvres.

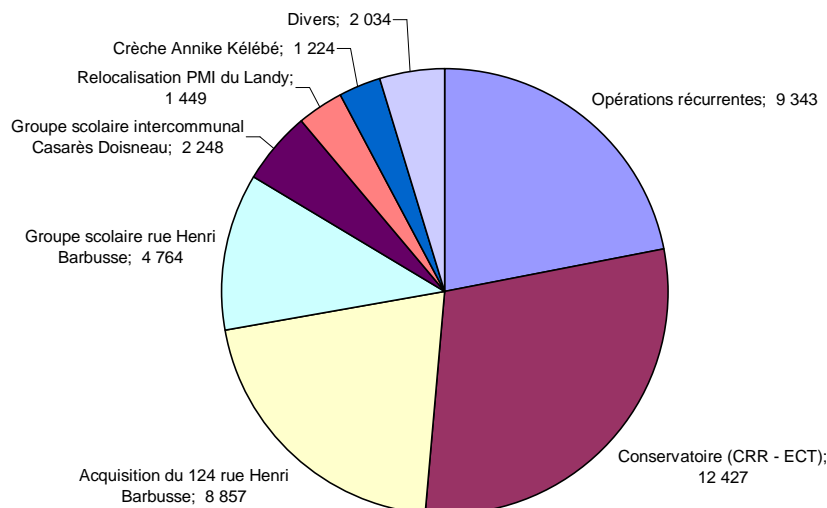
Les dépenses réelles de fonctionnement connaissent quant à elles une augmentation contenue à 3 135 k€, soit 3,2%, malgré l'ouverture de plusieurs nouveaux équipements. Les facteurs d'évolution de 2011 à 2012 sont les suivants :

- **les charges de personnel (chapitre 012) sont en augmentation de 2,5 M€, soit 4,0%.** Cette augmentation tient à l'ouverture en année pleine de la micro-crèche rue du Long Sentier, à l'introduction de nouvelles indemnités liées à l'emploi occupé et à la diminution de la vacance des postes budgétaires ;
- **les charges à caractère général (chapitre 011) ont fait l'objet d'un effort de maîtrise significatif, puisqu'elles sont en diminution de 100 k€ à périmètre constant.** Cependant, l'ouverture de nouveaux équipements a été à l'origine de charges supplémentaires de 835 k€ : 634 k€ pour la première année pleine de fonctionnement du groupe scolaire intercommunal Maria Casarès – Robert Doisneau ; 202 k€ pour l'ouverture en cours d'année de la crèche Annike Kélébé au 15 – 15 bis avenue de la République. Au total, le chapitre 011 augmente donc de 733 k€ ;
- **les subventions, participations et autres charges de gestion courante (chapitre 65) sont en augmentation de 128 k€, soit 0,9%** montant qui résulte également :
 - o d'un côté de l'apparition de nouveaux services (275 k€ de subvention supplémentaire pour les deux nouvelles crèches IEPC Scoubidou et APETREIMC ; 160 k€ de subvention supplémentaire pour le Forum français et le forum européen de la sécurité urbaine, pour l'organisation du colloque de décembre 2012 ; 25 000 € pour ACR et AEHRO pour la gestion des animaux errants) ;

- d'un autre côté de la diminution de certains postes, notamment les créances admises en non valeur (-110 k€ environ) ;
- **les frais financiers (chapitre 66) sont en diminution de 220 k€** et les charges exceptionnelles de 43 k€ :
 - la ville bénéficie de sa décision de privilégier les emprunts à taux variables au cours de ses dernières consultations, puisque les taux ont continué de baisser ;
 - le taux de l'emprunt structuré « toxique » indexé sur le change euro - franc suisse a été légèrement moins dégradé en 2012 qu'en 2011 (taux d'intérêt de 13,43% en 2012 contre 14,94% en 2011)
 - des frais exceptionnels avaient été payés en 2011 (prime de couverture et de souscription de l'emprunt auprès de la banque de Sarre).

2. L'effort d'équipement atteint un pic (42 M€) avec- la construction du Conservatoire et l'acquisition du 124 rue Henri Barbusse

42 346 k€ de dépenses d'équipement en 2012



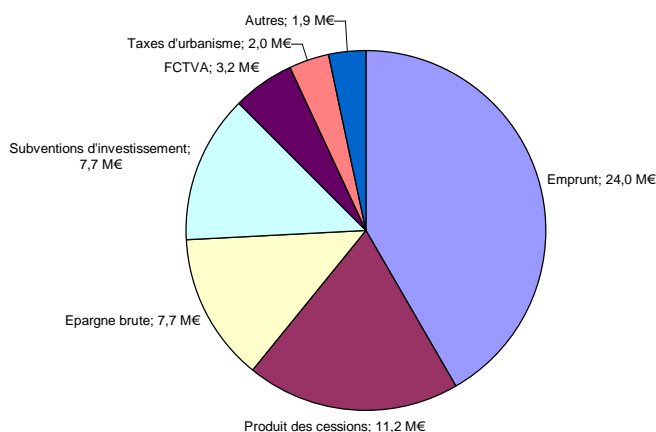
Les opérations récurrentes correspondent par exemple aux travaux d'entretien réguliers, aux dépenses d'équipement des services, aux contributions aux opérations d'aménagement et au logement social. L'acquisition du site 124 rue Henri Barbusse, anciennement manufacture des allumettes puis Documentation Française, pour 8,9 M€, a permis l'acquisition du foncier du futur groupe scolaire ouvrant en 2013, d'un bâtiment de bureaux pour des services, notamment ceux quittant le 11 rue Pasteur voué à la démolition, de la zone voisine de la cheminée et des entrepôts pour réaménagement. La vente d'une partie du site a permis d'obtenir 6,2 M€ de recettes.

Les dépenses d'investissement à financer en 2012 étaient donc :

- 42,3 M€ de dépenses d'équipement,
 - 9,2 M€ de remboursement de capital des dettes antérieures,
- soit 51,6 M€ de dépenses totales.

Le financement de l'investissement a été réalisé en grande partie par l'emprunt :

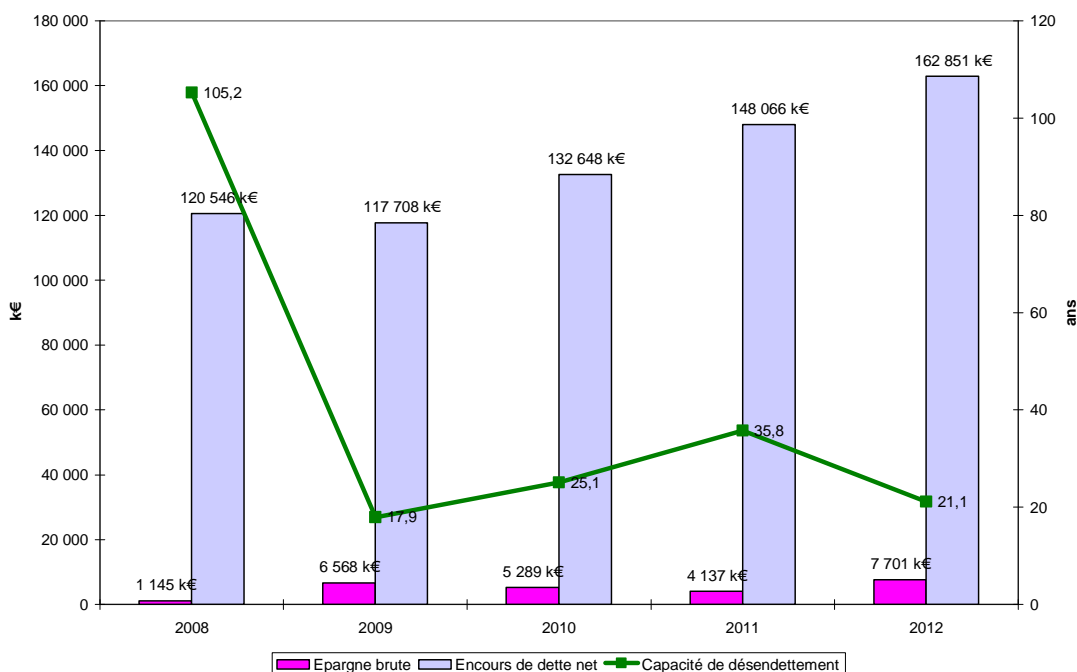
Financement de l'investissement 2012



3. Grâce à la forte amélioration de l'épargne, le délai de désendettement passe de 36 à 21 ans

Le rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute est appelé « délai de désendettement » ou « capacité de désendettement », puisqu'il correspond au nombre d'années qu'il faudrait à la ville pour rembourser toute sa dette si elle y consacrait toute son épargne. Il s'agit de l'indicateur de référence pour apprécier la santé financière d'une ville. Si le délai de désendettement est supérieur à la durée des emprunts ou d'amortissement des équipements, c'est-à-dire 15 ans environ, cette situation est considérée comme dangereuse : difficulté à entretenir convenablement le patrimoine existant, application de primes de risque sur les taux d'intérêt des prêts accordés par les banques, difficultés à équilibrer le budget...

Le graphique permet de constater que la ville a nettement amélioré sa situation, mais que la consolidation doit se poursuivre pour passer sous le seuil des 15 ans dans les prochaines années. Si l'épargne brute a bien augmenté, elle ne représente encore que 7% des recettes réelles de fonctionnement, niveau considéré comme dangereux. De plus, la dette a fortement progressé ces dernières années, compte tenu du niveau soutenu de l'investissement. Il convient donc de poursuivre les efforts de gestion pour améliorer l'épargne brute et ainsi le délai de désendettement.



II. PRESENTATION DES POSTES DE RECETTES ET DE DEPENSES

1. Recettes de fonctionnement

en milliers d'euros		CA 2011	CA 2012	Evolution	BP 2012	Taux de réalisation
013	Atténuation des charges	172	131	-24,1%	176	74,5%
70	Produits des services, du domaine et ventes	7 802	8 067	3,4%	8 213	98,2%
73	Impôts et taxes	62 173	67 713	8,9%	67 342	100,6%
74	Dotations et participations	32 075	32 594	1,6%	32 948	98,9%
75	Autres produits de gestion courante	662	1 026	54,9%	910	112,7%
TOTAL RECETTES DE GESTION DES SERVICES		102 901	109 530	6,4%	109 589	99,9%
76	Produits financiers (b)	235	303	28,6%	174	173,8%
77	Produits exceptionnels (c)	6 286	11 882	89,0%	36	
TOTAL RECETTES REELLES		109 423	121 714	11,2%	109 799	110,9%

1.1. Chapitre 70 – produits des services, du domaine et des ventes

Le **chapitre 70 « produits des services, du domaine et ventes »**, qui connaît de 2011 à 2012 une augmentation de 3,4%, doit être décomposé en deux parties :

- **les recettes tarifaires des services publics** (comptes 70311 à 70688), connaissent une progression de 0,9 %, soit moins que l'inflation. Après un exercice 2011 en repli du fait de vacances de postes chez les praticiens médicaux, les recettes du centre municipal de santé augmentent fortement en 2012. L'activité de la piscine poursuit également son augmentation rapide. Les diminutions de recettes des crèches et des activités périscolaires tiennent à des retards dans le titrage qui seront rattrapés sur l'exercice 2013 ;
- **Les remboursements de frais** (comptes 70841 à 7088) correspondent pour l'essentiel aux recettes que le budget principal de la ville perçoit en compensation de dépenses qu'il supporte pour le compte du budget annexe des soins infirmiers (SSIDPAAH) et de la communauté d'agglomération de Plaine Commune. Ces recettes sont en fortes augmentations, mais elles ont par définition pour contrepartie des dépenses de niveau équivalent.

		CA 2011	CA 2012	Evolution	BP 2012	Taux de réalisation
70311	Concessions dans les cimetières	24 541	29 569	20,5%	61 059	48,4%
7062	Recettes tarifaires culture	8 492	9 206	8,4%	9 500	96,9%
70631	Recettes tarifaires piscine	204 664	213 052	4,1%	187 100	113,9%
7066	Recettes tarifaires « social » : crèches, foyers retraités	723 490	659 555	-8,8%	793 933	83,1%
7067	Recettes tarifaires périscolaires	2 394 374	2 254 907	-5,8%	2 551 281	88,4%
70688	Recettes tarifaires centre municipal de santé	2 007 530	2 247 250	11,9%	2 234 792	100,6%
70841	Remboursement des frais de personnel SSIDPAAH	1 224 702	1 369 471	11,8%	1 375 672	99,5%
70872	Autres remboursements de frais SSIDPAAH	116 819	137 231	17,5%	128 000	107,2%
70876	Remboursement de frais par Plaine Commune	838 158	911 048	8,7%	830 000	109,8%
70878	Remboursements par d'autres redevables	257 431	233 877	-9,1%	41 377	565,2%
7088	Autres produits d'activités annexes	1 500	1 400	-6,7%		
70	Produits des services, du domaine et ventes	7 801 701	8 066 567	3,4%	8 212 714	98,2%

1.2. Chapitre 73 – impôts et taxes

Le chapitre 73 « impôts et taxes » connaît une très forte progression de 2011 à 2012 : +8,9 %.

		CA 2011	CA 2012	Evolution	BP 2012	Taux de réalisation
73111	Taxes foncières et d'habitation	38 436 903	42 358 548	10,2%	42 205 775	100,4%
7321	Attribution de compensation	15 336 393	15 336 393	0,0%	15 336 393	100,0%
7322	Dotations solidarité communautaire	1 099 083	1 099 083	0,0%	1 099 083	100,0%
7324	Fonds de solidarité communes région idf	3 990 555	4 956 066	24,2%	4 904 095	101,1%
7325	Fonds de péréquation recettes communales		207 840		197 098	105,5%
7337	Droits de stationnement	282 757	294 752	4,2%	300 000	98,3%
7351	Taxe sur l'électricité	1 047 608	1 054 525	0,7%	1 000 000	105,5%
7363	Impôt sur les spectacles	9 041	25 913	186,6%	-	
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	327 165	280 527	-14,3%	300 000	93,5%
7381	Taxe addit. aux droits de mutation	1 643 413	2 099 373	27,7%	2 000 000	105,0%
73	Impôts et taxes	62 172 918	67 713 019	8,9%	67 342 444	100,6%

73111 – taxes foncières et taxe d'habitation

k€	2011	2012	Variation
I. Rôles généraux			
Taxe d'habitation	12 304	13 353	8,5%
<i>Bases</i>	79 847	82 581	3,4%
<i>Taux</i>	15,41%	16,17%	4,9%
Taxe foncière à la propriété bâtie	25 894	28 656	10,7%
<i>Bases</i>	107 046	113 355	5,9%
<i>Taux</i>	24,19%	25,28%	4,5%
Taxe foncière à la propriété non bâtie	90	110	22,7%
II. Rôles supplémentaires	148	239	61,2%
TOTAL	38 437	42 359	10,2%

L'augmentation très forte des contributions directes (+10,2%) s'explique quasiment à parts égales par l'augmentation des bases et par l'augmentation des taux :

- **les bases d'imposition ont augmenté de 5,1% de 2011 à 2012 ;**

L'augmentation des bases est très forte pour la taxe foncière à la propriété bâtie (+5,9%) et assez forte pour la taxe d'habitation (+3,4%). Ces chiffres sont donc largement supérieurs à la revalorisation forfaitaire nationale de 1,8% votée par le Parlement pour 2012, montrant ainsi une progression physique des bases.

Pour la taxe foncière à la propriété bâtie, l'augmentation provient pour l'essentiel des locaux économiques, qui progressent de 9,3%, avec notamment l'ouverture du centre commercial du Millénaire. Les bases des locaux d'habitation ou soumis à la taxe d'habitation progressent quant à elles de 2,6 %. Les locaux économiques représentent 51% de la base taxable et les locaux d'habitation 49%. Pour la taxe d'habitation, l'augmentation de 3,4% résulte de la revalorisation forfaitaire nationale (1,8%), mais aussi de la baisse des bases exonérées du fait de la condition modestes des occupants (0,4%), de la stabilité des abattements pour personnes à charge (0,0%) et de la progression physique des bases (1,2%), liée aux nouvelles constructions de logements. 11% des bases sont exonérées du fait de la condition modeste de l'occupant (exonération intégralement compensée par l'Etat) et 10% des bases font l'objet d'un abattement pour personnes à charge.

- **l'augmentation des taux décidée par le Conseil Municipal pour 2012 s'est traduite par une augmentation du produit de 4,9% ;**

Cette augmentation était, pour rappel, de +4,95% sur les taux de taxe d'habitation et de taxe foncière à la propriété non bâtie ; +4,5% sur les taux de taxe foncière à la propriété bâtie.

- le reliquat (0,2%) s'explique par la présence de rôles supplémentaires d'imposition plus élevés en 2012 qu'en 2011.

7324 et 7325 – fonds de péréquation « horizontale »

		CA 2011	CA 2012	Evolution	BP 2012	Taux de réalisation
7324	Fonds de solidarité communes région idf	3 990 555	4 956 066	24,2%	4 904 095	101,1%
7325	Fonds de péréquation recettes communales		207 840		197 098	105,5%

Par la péréquation « horizontale », des recettes d'impôts et taxes sont redistribuées des collectivités favorisées vers les collectivités défavorisées. Ceci vise à compléter la péréquation « verticale », résultant de l'introduction de critères de ressources et de charges pour le calcul des dotations d'Etat (dotation de solidarité urbaine DSU, dotation nationale de péréquation DNP).

Deux fonds assurent cette redistribution entre collectivités : au niveau national, le fonds de péréquation des recettes intercommunales et communales (FPIC) et au niveau francilien le fonds de solidarité de la région Ile de France (FSRIF). Le FPIC est une nouveauté de l'année 2012 tandis que le FSRIF touché par Aubervilliers a connu une augmentation de 24%.

1.3. Chapitre 74 – dotations et participations

		CA 2011	CA 2012	Evolution	BP 2012	Taux de réalisation
74	Dotations et participations	32 091 749	32 594 010	1,6%	32 947 864	98,9%

1.3.1. Dotations d'Etat hors péréquation

		CA 2011	CA 2012	Evolution	BP 2012	Taux de réalisation
7411	Dotation forfaitaire	15 428 311	15 244 798	-1,2%	15 244 798	100,0%
744	Dotations : régularisation exercice écoulé	16 353				
745	Dotation spéciale au titre instituteurs	2 808	2 808	0,0%		
746	Dotation générale de décentralisation	316 660	321 023	1,4%	316 600	101,4%
74711	Participation etat pour emplois- jeunes	31 895	4 975	-84,4%	3 200	155,5%
74718	Autres participations etat	798 270	735 189	-7,9%	596 805	123,2%
7482	Compens. perte de taxe addit. droits mut		7 506			
748314	Dotation unique comp. spécifiques tp	993 306	830 370	-16,4%	830 370	100,0%
74834	Etat - compens.exon. des taxes foncières	338 687	327 435	-3,3%	327 435	100,0%
74835	Etat - compens.exon. des taxes d'habita.	1 183 395	1 252 368	5,8%	1 252 368	100,0%
7484	Dotation de recensement		15 897			
7485	Dotation pour les titres sécurisés	65 562	30 180	-54,0%	30 180	100,0%
74	Dotations et participations – Etat hors péréquation	19 175 247	18 772 549	-2,10%	18 601 756	100,92%

Les dotations d'Etat hors péréquation baissent de 2%. Cette diminution concerne pour l'essentiel la dotation forfaitaire de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et les compensations d'exonérations de l'ancienne taxe professionnelle et des taxes foncières. Il s'agit en effet des variables d'ajustement que l'Etat utilise pour compenser les augmentations nationales de dotations liées à l'augmentation de la population, au développement de l'intercommunalité ou à la péréquation, alors que l'enveloppe totale des concours financiers aux collectivités est gelée.

1.3.2. Dotations de péréquation

		CA 2011	CA 2012	Evolution	BP 2012	Taux de réalisation
74123	Dotation de solidarité urbaine	6 253 372	6 734 166	7,7%	6 975 000	96,5%
74127	Dotation nationale de péréquation	801 856	909 985	13,5%	829 000	109,8%
74832	Attributions fonds départ. taxe profess.		150 132			
748372	Dotation de développement urbain	500 000	-	-100,0%	1 000 000	0,0%
74	Dotations et participations - péréquation	7 555 228	7 794 283	3,2%	8 804 000	88,5%

Les fonds de péréquation verticale (dotation de solidarité urbaine DSU et dotation nationale de péréquation DNP) connaissent une forte augmentation, d'environ 590 k€. Ces hausses font plus que compenser la diminution de la dotation forfaitaire et des compensations fiscales de l'ancienne taxe professionnelle et de taxe foncière (358 k€).

Le fonds département de taxe professionnelle vise à la redistribution de certaines recettes exceptionnelles liées à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle. Il s'agit d'un rattrapage, plusieurs années ayant été perçues en une seule fois en 2012.

En 2012, la ville n'a perçu aucune recette au titre de la dotation de développement urbain. Cette dotation n'est en effet pas versée chaque année comme les autres dotations de fonctionnement, mais au terme d'un processus complexe. Chaque année, la ville propose aux services de l'Etat un ou plusieurs projets d'investissement à financer par l'enveloppe d'un million d'euros attribuée à la ville. La dotation n'est ensuite perçue que sur justification de réalisation du projet. Les conditions d'éligibilité des projets étant très strictes, la perception de la recette est décalée de plusieurs années, d'où des reports croissants de cette recette de fonctionnement. Ceci pose des problèmes importants de gestion budgétaire de cette dotation censée aider les communes urbaines défavorisées.

1.3.3. Subventions d'autres collectivités ou organismes

		CA 2011	CA 2012	Evolution	BP 2012	Taux de réalisation
7472	Participations région	-	29 015		179 995	16,1%
7473	Participations département	2 210 033	1 934 568	-12,5%	2 045 667	94,6%
74751	Participations - gfp de rattachement	330 427	317 750	-3,8%	330 250	96,2%
7477	Part. budget communautaire & fds struct.	19 260	-	-100,0%	4 375	0,0%
7478	Participations autres organismes	2 801 554	3 745 846	33,7%	2 981 821	125,6%
74	Dotations et participations – autres collectivités / organismes	5 361 274	6 027 179	12,4%	5 542 108	108,8%

Les subventions du département en diminution concernent pour l'essentiel les centres de protection maternelle et infantile, dont la compétence a été rendue au Conseil Général, et le service social municipal en raison de vacances de postes et d'une baisse du coût moyen par agent.

La très forte augmentation des « participations autres organismes » (article 7478, + 945 k€) résulte de deux facteurs :

- **l'augmentation de 541 k€ des participations versées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**, qui résulte des nouveaux équipements ouverts par la ville et des nouvelles conditions des contrats de la CAF : ouverture de nouvelles crèches ; ouverture de deux centres sociaux (maison pour tous Berty Albrecht et Roser) ; développement de l'activité périscolaire et de l'accompagnement social lié au logement ;
- **la perception de 444 k€ de recettes résultant de la « charte de codéveloppement »**, par laquelle les promoteurs du centre commercial du Millénaire soutiennent des actions de développement du commerce local. Il s'agit pour 350 k€ d'une subvention pour l'emploi d'un manager de centre-ville et pour 94 k€ d'une subvention pour plusieurs études pour la dynamisation du commerce local.

1.4. Chapitres 013, 75, 76, 77

		CA 2011	CA 2012	Evolution	BP 2012	Taux de réalisation
619	Rabais remises ristournes obtenus sur services extérieurs		3 296			
6419	Remboursements sur rémunération du personnel	57 409	35 116	-38,8%	73 000	48,1%
6459	Rembours. sur charges de sécurité sociale et prévoyance	115 015	92 440	-19,6%	102 700	90,0%
013	Atténuation des charges	172 424	130 851	-24,1%	175 700	74,5%
752	Revenus des immeubles	591 973	682 851	15,4%	687 655	99,3%
757	Excédents reversés par fermiers & concessionnaires	-	226 092		105 927	213,4%
758	Produits divers de gestion courante	70 246	116 719	66,2%	116 330	100,3%
75	Autres produits de gestion courante	662 219	1 025 662	54,9%	909 912	112,7%
76232	Rbt intérêts par gfp de rattachement	214 060	166 365	-22,3%	166 235	99,9%
76238	Rbt intérêts par d'autres tiers	-	7 847		7 847	100,0%
768	Autres produits financiers	12 547	128 340	922,8%	-	0,0%
7621	Intérêts encaissés à l'échéance	8 662	-	-100,0%		
76	Produits financiers (b)	235 269	302 552	28,6%	174 082	57,5%
7714	Recouvr. créances admises en non valeur	6 063	4 511	-25,6%		
7718	Autres prod. except. sur opé. de gestion	152 087	20 553	-86,5%		
773	Mandats annulés ou déchéance quadrien.		24 822			
775	Produits de cessions d'immobilisations	5 566 458	11 208 953	101,4%		
7788	Produits exceptionnels divers	561 788	622 972	10,9%	36 180	5,8%
77	Produits exceptionnels (c)	6 286 395	11 881 811	89,0%	36 180	0,3%

Les revenus des immeubles progressent notamment du fait de l'apparition de loyers pour les centres de protection maternelles et infantiles, maintenant loués au Conseil Général ; de recettes de loyers nouvelle pour le 9-11 rue Chapon (géré par l'immobilière du Moulin Vert) et pour le 52-56 rue Charles Tillon (CERPE).

L'article 757 « excédents reversés par les concessionnaires » correspond aux droits de place reversés par la société Mandon qui gère les marchés forains de la ville. Le montant pour 2011 n'ayant pas été perçu en cours d'année, deux années ont été perçues au lieu d'une en 2012.

L'article 758 correspond pour l'essentiel aux charges locatives perçues sur les locaux loués par la ville.

L'article 768 « produits financiers » atteint un montant élevé du fait de la perception d'une recette de 107 000 € résultant de la résiliation d'un contrat d'échange de taux d'intérêt (swap) dont les conditions étaient favorables. Cette opération de gestion de la dette a donc nettement bénéficié à la ville.

Les **produits de cessions d'immobilisations (775)** ont la particularité d'être comptabilisés en recette d'investissement au budget primitif et en recette de fonctionnement au compte administratif. Ils sont très élevés en 2012, notamment du fait de la cession d'une partie du site du 124 rue Henri Barbusse (ancienne manufacture des allumettes) à la société SIRIUS pour réaménagement. Voici la liste détaillées de ces cessions. La colonne « dépenses en 2012 à droite permet de constater qu'il s'agit en partie d'opérations d'acquisitions puis de revente immédiate.

Désignation	Montant de la recette	Dépenses d'acquisition 2012
124 rue Henri Barbusse (manufacture des allumettes / Documentation Française)	6 200 000	8 500 000
9 et 11 rue Chapon	2 532 212	2 532 212
13 rue Régine Gosset	911 141	911 141
78-80 rue Léopold Réchossière	740 000	
125 rue des Cités	320 000	
3 rue Pierre Curie	260 000	260 000
21 rue Gaëtan Lamy	132 300	
46 rue de la Motte	106 500	
Cessions de véhicules	6 800	
TOTAL	11 208 953	

Les **produits exceptionnels divers (7788)** et autres produits exceptionnels sur opérations de gestion (7718) correspondent à des recettes non récurrentes diverses :

- Les remboursements d'assurance sont perçus sur ce compte. Ainsi, l'assurance statutaire pour le personnel communal a généré des recettes de 305 k€ en 2012.
- Il s'agit également d'avoirs versés par des entreprises suite à des problèmes de facturation. Ceux-ci ont en 2012 notamment concerné les fluides (EDF et Veolia pour l'essentiel) pour un montant de 210 k€.
- Les remboursements de taxes et recettes suite à des procès ont représenté 55 k€ en 2012.

2. Dépenses de fonctionnement

Les tableaux qui suivent présentent des taux d'exécution calculé en fonction du budget primitif. L'autorisation au budget primitif ayant pu être modifiée par des virements de crédits à l'intérieur des chapitres ou par le budget supplémentaire et les décisions modificatives, il est possible que certains taux d'exécution dépassent les 100%.

en milliers d'euros		CA 2011	CA 2012	Evolution	BP 2012	Taux de réalisation
011	Charges à caractère général	15 866	16 512	4,1%	17 413	94,8%
012	Charges de personnel	63 140	64 801	2,6%	64 099	101,1%
65	Autres charges de gestion courante	14 638	14 766	0,9%	15 040	98,2%
66	Charges financières	6 199	5 929	-4,4%	6 640	89,3%
67	Charges exceptionnelles	179	136	-24,2%	379	35,9%
TOTAL DEPENSES REELLES		100 022	102 144	2,1%	103 571	98,6%

2.1. Charges à caractère général (chapitre 011)

On peut décomposer les charges à caractère général en trois catégories pour faciliter l'analyse : les charges « rigides », dont l'évolution à court terme dépend principalement de facteurs externes aux décisions municipales ; les charges « flexibles », qui sont au contraire plus dépendantes des décisions municipales et les charges liées à l'ouverture de nouveaux équipements.

	CA 2011	CA 2012	Evolution	BP 2012	Taux d'exécution
Flexibles	5 939 996	5 796 246	-2,4%	6 339 845	91,4%
Rigides	9 925 687	9 880 752	-0,5%	10 087 733	97,9%
Nouveaux équipements		835 162		985 031	84,8%
TOTAL	15 865 682	16 512 159	4,1%	17 412 609	94,8%

2.1.1. Charges « rigides »

		CA 2011	CA 2012	Evolution	BP 2012	Taux d'exécution
60611	Eau et assainissement	660 332	560 100	-15,2%	475 355	117,8%
60612	Energie – électricité	1 256 622	1 341 823	6,8%	1 216 282	110,3%
60618	Autres fournitures (gaz)	936 667	955 622	2,0%	921 762	103,7%
60621	Combustibles	101 472	92 372	-9,0%	116 860	79,0%
60622	Carburants	437 593	477 314	9,1%	402 200	118,7%
60623	Alimentation	2 999 064	3 096 804	3,3%	3 096 804	100,0%
611	Contrats de prestations de services	83 787	84 540 à périmètre constant 286 159 au total	0,9%	329 217	25,7%
6132	Locations immobilières	575 480	621 969	8,1%	697 012	89,2%
614	Charges locatives et de copropriété	169 621	132 973	-21,6%	220 067	60,4%
6156	Maintenance	1 062 997	970 145	-8,7%	1 300 566	74,6%
616	Primes d'assurances	190 309	197 771	3,9%	291 000	68,0%
6225	Indemn. au comptable et aux régisseurs	14 064	4 688	-66,7%	12 500	37,5%
6227	Frais d'actes et de contentieux	80 466	30 075	-62,6%	66 000	45,6%
6231	Annonces et insertions	119 727	107 105	-10,5%	130 495	82,1%
6248	Transports divers	51 986	33 161	-36,2%	50 100	66,2%
62848	Redevances autres prestations de service	41 303	43 351	5,0%	43 351	100,0%
62875	Remboursements de frais à la ville de Saint Denis pour le groupe scolaire intercommunal Casarès Doisneau	268 080	268 080 hors effet année pleine 901 622 au total		822 586	32,6%
62876	Rbt de frais à Plaine Commune (convention de mutualisation)	437 855	463 583	5,9%	463 583	100,0%
62878	Remboursement frais à autres organismes	117 176	97 595	-16,7%	96 860	100,8%
63512	Taxes foncières	238 599	213 794	-10,4%	245 000	87,3%
63513	Autres impôts locaux	42 997	40 579	-5,6%	36 500	111,2%
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 439	1 378	-43,5%	2 100	65,6%
6358	Autres droits	29 221	30 725	5,1%	30 000	102,4%
637	Autres impôts, taxes et versements ass.	7 832	15 204	94,1%	6 564	231,6%
011	Charges à caractère général « rigides »	9 925 687	9 880 752	-0,5%	11 072 764	89,2%
011	Total des charges à caractère général	15 865 682	16 512 159	4,1%	17 412 609	94,8%

Des factures anciennes ont été réglées en 2011, si bien que certains articles correspondaient à plus de 12 mois de factures. La baisse de 0,5% des charges à caractère général rigides s'explique par ce facteur qui affecte :

- le marché d'entretien et de travaux publics du centre nautique (maintenance, article 6156), en baisse de 122 k€ de 2011 à 2012 ;
- les factures d'eau (articles 60611), en diminution alors que les tarifs ont augmenté, et le gaz (article 60618) dont l'augmentation de 2,0% est inférieure à celle des prix.

2.1.2. Nouveaux équipements

Deux grands nouveaux équipements ont affecté les charges à caractère général en 2012 :

- la première année pleine de fonctionnement du groupe scolaire intercommunal Casarès – Doisneau, dont les frais sont supportés par la ville de Saint Denis qui refacture une quote-part à la ville d'Aubervilliers, pour 634 k€ qui sont venus s'ajouter aux 268 k€ que payait déjà la ville en 2011 pour un trimestre ;
- l'ouverture en cours d'année de la crèche Annike Kélébé au 15-15bis avenue de la République, pour 202 k€.

Dans une moindre mesure, le centre social Roser dans le quartier du Landy a également affecté les charges à caractère général pour 11 k€.

2.1.3. Charges « flexibles »

		CA 2011	CA 2012	Evolution	BP 2012	Taux d'exécution
60623	Alimentation	119 214	110 350	-7,4%	124 970	88,3%
60628	Autres fournitures non stockées	39 782	36 117	-9,2%	45 910	78,7%
60631	Fournitures d'entretien	198 215	191 874	-3,2%	189 250	101,4%
60632	Fournitures de petit équipement	199 982	234 425	17,2%	240 786	97,4%
60636	Vêtements de travail	184 007	191 358	4,0%	198 900	96,2%
6064	Fournitures administratives	286 472	283 255	-1,1%	272 495	103,9%
6065	Livres, disques, cassettes	3 565	3 305	-7,3%	3 630	91,1%
6067	Fournitures scolaires	253 611	267 305	5,4%	269 000	99,4%
6068	Autres matières et fournitures	724 707	696 322	-3,9%	701 001	99,3%
6135	Locations mobilières	409 203	300 003	-26,7%	384 272	78,1%
61521	Entretien terrains	-	1 527		2 000	76,4%
61522	Entretien bâtiments	139 544	112 542	-19,4%	121 000	93,0%
61523	Entretien voies et réseaux	36 118	31 013	-14,1%	42 000	73,8%
61551	Entretien matériel roulant	224 090	161 913	-27,7%	140 000	115,7%
61558	Entretien autres biens mobiliers	121 843	125 688	3,2%	132 495	94,9%
617	Etudes et recherches	159 165	168 313	5,7%	375 633	44,8%
6182	Documentation générale et technique	85 152	86 231	1,3%	94 644	91,1%
6184	Versements à des organismes de formation	209 866	281 552	34,2%	280 000	100,6%
6185	Frais de colloques et séminaires	12 263	1 387	-88,7%	1 700	81,6%
6188	Autres frais divers	717 968	635 786	-11,4%	825 208	77,0%
6226	Honoraires	176 421	192 723	9,2%	223 479	86,2%
6228	Rémunérations et honoraires divers	1 730	2 305	33,2%	9 240	25,0%
6232	Fêtes et cérémonies	211 718	302 828	43,0%	224 990	134,6%
6233	Foires et expositions	20 000	1 200	-94,0%		
6236	Catalogues et imprimés	152 317	148 258	-2,7%	138 500	107,0%
6237	Publications	49 518	23 800	-51,9%	32 800	72,6%
6238	Publicité, publications diverses	13 000	2 035	-84,3%		
6241	Transports de biens	28 371	106 619	275,8%	91 000	117,2%
6247	Transports collectifs	329 719	296 299	-10,1%	306 976	96,5%
6251	Voyages et déplacements	4 365	13 998	220,7%	13 890	100,8%
6256	Missions	13 346	37 310	179,6%	10 140	368,0%
6257	Réceptions	12 423	14 470	16,5%	25 316	57,2%
6261	Frais d'affranchissement	217 421	205 478	-5,5%	209 310	98,2%
6262	Frais de télécommunication	334 405	310 781	-7,1%	285 000	109,0%
627	Services bancaires et assimilés	3 261	2 968	-9,0%	3 800	78,1%
6281	Concours divers (cotisations...)	75 243	70 387	-6,5%	71 110	99,0%
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts..)	70 283	63 976	-9,0%	65 000	98,4%
6283	Frais de nettoyage des locaux	49 057	2 626	-94,6%	43 600	6,0%
6288	Autres services	52 632	77 919	48,0%	140 800	55,3%
011	Charges à caractère général "flexibles"	5 939 996	5 796 246	-2,4%	6 339 845	91,4%
	Total charges à caractère général	15 865 682	16 512 159	4,1%	17 412 609	94,8%

Les charges dites « flexibles » sont en diminution moyenne de 2,4% de 2011 à 2012. Voici un détail des quelques postes en augmentation significative :

- L'augmentation de l'article 60632 « fournitures de petit équipement » s'explique par l'augmentation de 36 k€ (passage de 106 k€ en 2011 à 142 k€ en 2012) des pièces détachées, accessoires et pneumatiques automobiles, suite à l'alimentation des crédits au budget supplémentaire 2012 ;
- La formation du personnel (6184) étant une priorité municipale, les dépenses poursuivent leur augmentation, passant de 210 k€ à 282 k€ ;
- Concernant l'article 617 « études et recherches », voici le détail des réalisations :

Etude	Montant
Etude République Nord - Atelier Christian de Portzamparc	59 800
Diagnostic sur les risques de discrimination	23 920
Etude fonctionnelle sur les relations psychosociales à la direction de la santé publique	19 315
Etude Emile Dubois phase 3 - URBAN ACT	15 204
Agenda 21 (assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un)	12 677
Assistance à la mise en place de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)	9 121
Assistance à la création d'un service public de médiation nocturne	8 970
Etude sur l'association des Seniors d'Aubervilliers	7 525
Etude Haute Qualité Artistique et Culturelle - EPA Plaine de France	5 275
Elaboration de scénarios - groupe scolaire - URBAN ACT	3 588
Qualiville	2 727
Etude de recensement par l'INSEE	190
TOTAL	168 313

- L'augmentation de l'article 6232 « fêtes et cérémonies » doit être mis en regard de la diminution de l'article 6135 « locations mobilières ». En effet, la ville louait jusqu'en 2011 les illuminations de Noël, qui étaient donc payées sur l'article 6135 (69 k€ en 2011). Depuis 2012, la ville est propriétaire des équipements et paie donc la pose, dépose et le stockage sur l'article 6232 (57 k€ en 2012).
- L'article 6241 « transport de biens » est utilisé pour les frais de déménagement. L'augmentation des dépenses de 80 k€ de 2011 à 2012 correspond aux différents déménagements effectués suite à l'acquisition d'un bâtiment de bureau au 124 rue Henri Barbusse, anciennement Documentation Française, et au départ des services se trouvant au 11 rue Pasteur, site cédé dans le cadre d'une opération d'aménagement. Le déménagement du service espaces verts va être refacturé à Plaine Commune dans le cadre de la convention de mutualisation.

Désignation	Montant
Déménagements Documentation Française	80 235
Espaces verts	7 218
Ecoles Paul Bert et Jules Guesdes	9 385
Divers	7 022
TOTAL	103 859

2.2. Charges de personnel (chapitre 012)

		CA 2011	CA 2012	Evolution	BP 2012	Taux d'exécution
6218	Autre personnel extérieur	560 133	576 574	2,9%	554 834	103,9%
6331	Versements de transport	580 051	600 314	3,5%	583 572	102,9%
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	171 297	176 859	3,2%	173 322	102,0%
6336	Cotis. au centre nat. de gest. fonc. pub	549 009	527 160	-4,0%	550 369	95,8%
64111	Rémunération principale personnel titulaire	27 310 329	27 550 906	0,9%	27 371 967	100,7%
64112	Nouvelle bonification indiciaire, supplément familial, indemnité résidence personnel titulaire	1 238 428	1 251 451	1,1%	1 207 167	103,7%
64118	Autres indemnités personnel titulaire	8 773 859	9 328 555	6,3%	9 284 064	100,5%
64131	Rémunération principale personnel non titulaire	7 464 167	8 331 085	11,6%	7 746 884	107,5%
64138	Personnel non titulaire - autres indemnités	875	1 125	28,6%	875	128,6%
64168	Autres emplois d'insertion	84 618	50 796	-40,0%	125 584	40,4%
6417	Rémunération des apprentis	161 351	209 654	29,9%	226 945	92,4%
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	5 069 289	5 386 115	6,2%	5 120 213	105,2%
6453	Cotisations aux caisses de retraite	8 349 377	7 971 131	-4,5%	8 331 017	95,7%
6455	Cotisations pour assurance du personnel	513 390	518 945	1,1%	513 727	101,0%
6456	Vers. au f.n.c. du supplément familial	1 848 886	1 910 522	3,3%	1 860 417	102,7%
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	6 530	7 951	21,8%	6 863	115,9%
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	85 086	3 187	-96,3%	87 256	3,7%
6472	Prestations familiales directes	9 934	11 274	13,5%	12 037	93,7%
64731	Allocations chômage versées directement	320 023	387 036	20,9%	340 531	113,7%
64832	Contrib. au fonds de compens. de c.p.a.	209	14	-93,1%	960	1,5%
6488	Autres charges de personnel	43 375	-			
012	Charges de personnel et frais assimilés	63 140 218	64 800 655	2,6%	64 098 604	101,1%

Les charges de personnel ont connu en 2011 une augmentation de 2,6%. Si l'on tient compte du fait que des charges sociales pour un montant de 873 933 € ont été réglées en 2013 mais se rapportent à l'exercice 2012, l'augmentation est en fait de 4,0%.

L'augmentation de l'article 64118 « autres indemnités du personnel titulaire » est liée à la « phase IV du régime indemnitaire », consistant à introduire une part de rémunération liée à l'emploi occupé, en sus des éléments de rémunérations liées au statut de l'agent.

Les autres augmentations tiennent notamment à la diminution de la vacance des postes inscrits au tableau des effectifs. La première année pleine de fonctionnement de la micro-crèche rue du Long Sentier a aussi mécaniquement entraîné une augmentation de la masse salariale.

2.3. Charges de gestion courante (subventions, participations, élus) (chap 65)

		CA 2011	CA 2012	Evolution	BP 2012	Taux d'exécution
6531	Indemnités des élus	654 827	665 745	1,7%	671 062	99,2%
6532	Frais de mission des élus	17 851	30 077	68,5%	15 000	200,5%
6533	Cotisations de retraite des élus	37 678	40 470	7,4%	37 145	109,0%
6534	Cotisat° séc. soc. - part patronn. élus	13 580	23 226	71,0%	13 805	168,2%
6535	Formation des élus	17 058	45 489	166,7%	20 000	227,4%
6536	Frais de représentation du maire	3 500	3 000	-14,3%	3 000	100,0%
6541	Créances admises en non valeur	163 657	50 205	-69,3%	220 000	22,8%
6553	Contingent service d'incendie	1 433 271	1 446 649	0,9%	1 450 000	99,8%
6554	Contribution aux organ. de regroupement	2 262 264	2 306 134	1,9%	2 370 213	97,3%
6558	Autres contributions obligatoires	85 202	80 750	-5,2%	103 700	77,9%
657351	Subv. de fonct. - gfp de rattachement	24 822	-		-	
657361	Subvention fonctionnement caisse ecoles	419 109	479 539	14,4%	479 539	100,0%
657362	Subvention fonctionnement ccas	1 180 000	1 193 200	1,1%	1 193 200	100,0%
65737	Subventions fonct. ét. publics locaux	22 311	4 000	-82,1%	2 000	200,0%
65738	Subventions autres organismes	25 365	23 966	-5,5%	24 500	97,8%
6574	Subventions de fonct.- pers. droit privé	8 255 555	8 365 879	1,3%	8 435 827	99,2%
658	Charges diverses de la gestion courante	21 459	7 564	-64,8%	1 150	657,7%
65	Autres charges de gestion courante	14 637 510	14 765 893	0,9%	15 040 141	98,2%

Deux nouvelles crèches associatives sont subventionnées par la ville, pour un sur-coût 2012 de 275 k€

:

- **crèche IEPC Scoubidou** pour 204 166 € ;
- **crèche APETREIMC** pour 147 200 € contre 76 800 € en 2011 (première année pleine de fonctionnement).

Le **Forum français et le forum européen de la sécurité urbaine** ont reçu en 2012 des subventions de 180 000 € pour l'organisation du colloque de décembre 2012 contre 10 000 € en 2011.

2.4. Charges financières (chapitre 66)

		CA 2011	CA 2012	Evolution	BP 2012	Taux d'exécution
6615	Intérêts des comptes courants et dépôts	82 260	81 076	-1,4%	100 000	81,1%
6618	Intérêts des autres dettes	663 801	648 030	-2,4%	648 031	100,0%
668	Autres charges financières	200 099	50 620	-74,7%	75 000	67,5%
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 045 648	4 960 084	-1,7%	5 507 076	90,1%
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	207 108	189 118	-8,7%	310 327	60,9%
66	Charges financières	6 198 916	5 928 927	-4,4%	6 640 434	89,3%

Après la forte augmentation connue en 2011, les charges financières diminuent de 4,4% en 2012 alors que l'encours a augmenté, passant de 137,4 M€ au 1^{er} janvier 2011 à 151,7 M€ au 1^{er} janvier 2012. **Cela signifie que le taux moyen de la dette payé par la ville a significativement diminué en 2011 à 2012.** Ceci résulte du choix effectué lors des dernières souscriptions d'emprunt de privilégier les solutions à taux variables, qui ont permis de bénéficier de la baisse des taux et de garder une possibilité de renégociation lorsque les marges bancaires diminueront. Cela est notamment vrai sur les nouveaux emprunts souscrits auprès de la banque de Sarre.

De plus, les conditions ont été légèrement moins défavorables sur l'encours structuré :

- Le change euro - franc suisse étant légèrement meilleur au moment du fixing 2012 qu'au moment du fixing 2011, le taux d'intérêt payé par la ville sur l'emprunt indexé sur cette parité est passé de 14,94 % en 2011 à 13,43 % en 2012. L'échéance d'intérêts 2011 était de 1,26 M€ et celle pour 2012 de 1,10 M€
- Le change dollar – yen est passé du mauvais côté de la barrière en 2012, mais l'impact est resté relativement limité, avec un taux d'intérêt à 3,80% au lieu de 3,60%.
- Pas d'accident sur les autres prêts structurés.

2.5. Chapitre 67 – charges exceptionnelles

		CA 2011	CA 2012	Evolution	BP 2012	Taux d'exécution
6711	Intérêts moratoires et pénal. de marchés	5 400	-		-	
6714	Bourses et prix	1 496	53 262		111 500	47,8%
6718	Autres charges excep. sur opé. de gest.	12 955	12 574	-2,9%	33 500	37,5%
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	154 604	15 534	-90,0%	210 000	7,4%
6748	Autres subventions exceptionnelles		29 727			
678	Autres charges exceptionnelles	4 954	24 923	403,1%	24 200	103,0%
67	Charges exceptionnelles	179 409	136 020	-24,2%	379 200	35,9%

L'article 6714 « bourses et prix » augmente fortement car les bourses du « contrat local jeunes Auber+ » sont maintenant versées depuis ce compte.

3. Recettes d'investissement

Article		CA 2011	CA 2012
1321	Subventions Etat et étab. nationaux	1 805 611	4 406 280
1322	Subventions région	1 630 059	2 711 764
1323	Subventions département	545 517	75 867
1328	Autres subventions	394 947	486 750
13	Subventions d'investissement	4 376 134	7 680 661
16	Emprunts et dettes assimilées	23 865 455	24 035 372
23	Immobilisations en cours	16 961	
10222	FCTVA	1 667 121	3 246 778
10223	TLE	501 909	381 434
10224	Versements pour dépassement du PLD	1 541 943	1 636 096
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 769 053	136 833
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 480 026	5 401 141
165	Dépôts et cautionnements reçus		6 576
274	Prêts	59 000	40 000
275	Dépôts et cautionnements versés	670 000	1 867 425
276351	Créances sur Plaine Commune	1 064 725	930 598
27636	Créances sur ccas & caisse des ecoles	19 939	20 754
2764	Créances sur des particuliers	13 770	13 770
27	Autres immobilisations financières	1 827 434	2 872 547
4542099	Opérations pour compte de tiers - travaux d'office (recettes)	260 346	237 809

Grâce aux nombreuses constructions sur la ville, les **taxes d'urbanisme (TLE et VDPLD)** restent à un niveau élevé équivalent à celui de 2011 : 2,0 M€.

Le Fonds de Compensation de la TVA correspond à un remboursement d'une partie de la TVA payée sur les investissements de l'année antérieure. Comme les investissements de l'année 2011 ont été élevés, il augmente à due proportion.

Les **emprunts** souscrits au cours de 2012, pour un total de 24,0 M€, correspondent à deux nouveaux emprunts de 12,0 M€ chacun :

- la 2^e tranche du prêt de la Saar Landesbank à taux variable classique (indexé sur l'euribor 6 mois) avec une marge de 0,9% et un taux plafond de 6% souscrit en 2011.
- un prêt rénovation urbaine de la Caisse des Dépôts et Consignations, dont le taux correspond au taux du livret A majoré de 0,6%, finançant la construction du Conservatoire à Rayonnement Régional et de l'Espace Culturel Transdisciplinaire.

Par ces deux prêts, la ville a ainsi bénéficié de conditions de financement favorables.

4. Dépenses d'investissement

Les principales opérations d'équipement en 2012 sont :

- le Conservatoire à Rayonnement Régional – Espace Culturel Transdisciplinaire (12,4 M€) ;
- l'acquisition du 124 rue Henri Barbusse, ancienne manufacture des allumettes, pour 8,9 M€ ;
- le groupe scolaire rue Henri Barbusse (sur ce dernier site) pour 4,8 M€ ;
- la relocalisation de la PMI du Landy pour 1,4 M€ ;
- la fin de travaux de la crèche A. Kélébé située 15-15bis avenue de la République pour 1,2 M€.

N°	Opération	Mandats émis	Restes à réaliser
050	Travaux d'entretien des bâtiments	1 281 962,19	165 716,41
051	Traitement des espaces extérieurs	43 025,58	116 628,58
060	Sécurisation des bâtiments	482 659,85	108 195,61
061	Ecoles - résorption amiante et plomb	118 496,16	1 699,84
062	Programme accessibilité handicapés	23 636,79	228 678,76
063	METP centre nautique	283 391,25	
064	Contrat d'exploitation du chauffage	260 491,19	
065	Reprise des concessions du cimetière	40 976,06	35 282,00
070	Parc informatique	366 583,89	95 820,91
071	Parc de véhicules	246 631,40	19 161,58
072	Mobilier-matériel de bureau des services	104 216,12	36 656,31
073	Matériel technique et outillage	220 805,81	151 247,73
074	Matériel et mobilier scolaires	135 458,80	40 598,23
075	Matériel du centre municipal de santé	19 441,62	17 007,17
080	Réserves foncières	7 314,16	1 000,00
081	Portage foncier	4 546 321,28	3 332 500,00
082	Révision des documents d'urbanisme		
083	Etudes	84 795,75	12 627,97
084	Travaux de démolition	30 360,45	2 717,31
085	Extension du réseau électrique		
086	Enveloppes de quartiers	38 776,84	
090	Subventions d'équipement versées à l'OPH	311 750,00	406 326,00
091	Participations opérations d'aménagement	300 000,00	400 000,00
093	Autres subventions d'équipement	182 064,00	
101	Groupe scolaire intercommunal	2 247 743,79	14 672,00
102	Conservatoire à rayonnement régional	12 427 153,73	256 976,89
103	Acquisitions foncières collège n°6	60 637,34	100,00
104	Groupe scolaire rue Henri Barbusse	4 763 839,71	2 349 258,00
105	Gymnase Gabriel Péri	26 841,23	73 158,76
106	Clocher église notre dame des vertus	584 994,16	294 948,85
107	Club house Paul Bert	35 807,59	3 988,76
108	Crèche république	1 224 423,25	240 927,39
111	Réaménagement du CCAS	1 603,48	12 610,74
113	Aménagement du cimetière	40 000,00	
114	PNRQAD	37 076,00	28 165,80
115	Acquisition documentation française	8 857 399,55	27 251,17
116	Réaménagement halte jeux pirouette	27 893,55	5 476,03
117	Micro-crèche long sentier	45 532,16	12 345,40
118	Espace famille		
119	Réfection de l'école Jacques Prévert	351 055,13	24 275,37
120	Relocalisation PMI du Landy	1 449 295,45	18 904,00
121	Centre social du Landy	41 385,96	307 158,31
122	Groupe scolaire Port Chemin Vert	1 602,64	54 165,04
123	Usine de films amateurs	27 508,00	22 492,00
124	Cheminée de la documentation française	13 648,75	20 655,41
Total opérations d'équipement		41 394 600,66	8 939 394,33

Les autres dépenses d'investissement sont les dépenses d'équipement hors opération (pour 738 k€) ; les dépenses financières d'investissement, correspondant en très grande partie aux remboursements de capital des emprunts, pour 10,3 M€ ; les dépenses des opérations pour compte de tiers pour 139 k€.

III. FORMATION DU RESULTAT COMPTABLE

Le résultat se constitue non seulement avec les mouvements réels, analysés dans les pages qui précèdent, mais aussi avec les mouvements d'ordre, écritures comptables ne donnant pas lieu à des encaissements ou décaissements pour la ville.

Avec 119,4 M€ de dépenses de fonctionnement pour 123,3 M€ de recettes de fonctionnement, la section de fonctionnement dégage un résultat positif de 3 886 242,49 €. Le résultat antérieur reporté était de plus de 387 197,99 €, d'où un **résultat de fonctionnement à affecter de 4 273 440,48 €**

La section d'investissement a connu 63,4 M€ de dépenses pour 66,8 M€ de recettes. Le résultat de l'exercice est donc de 3 350 874,96 €. Néanmoins, le résultat antérieur reporté s'élève à - 4 107 505,79 €. Il faut de plus tenir compte des reports de recettes engagées mais pas encore perçues (8 561 445,40 €) et des reports de dépenses engagées mais pas encore payées (9 999 454,46 €). Au total, le **besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 2 194 639,89 €**

La différence entre le résultat de fonctionnement à affecter (4 273 440,48 €) et le besoin de financement de la section d'investissement (2 194 639,89 €) donne **l'excédent reporté à la section de fonctionnement, qui sera repris au budget supplémentaire : 2 078 800,59 €.**

Résultat de fonctionnement		
A	résultat de l'exercice	3 886 242,49 €
B	résultats antérieurs reportés	387 197,99 €
C résultat à affecter (C=A+B)		4 273 440,48 €

Besoin de financement de la section d'investissement		
D	résultat de l'exercice	3 350 874,96 €
E	résultats antérieurs reportés	-4 107 505,79 €
F	restes à réaliser en dépenses	9 999 454,46 €
G	restes à réaliser en recettes	8 561 445,40 €
H	solde des restes à réaliser (H=G-F)	-1 438 009,06 €
I besoin de financement (I=D+E+H)		-2 194 639,89 €

Affectation du résultat de la section de fonctionnement		
J	couverture du besoin de financement de la section d'investissement	2 194 639,89 €
K	dotation complémentaire en réserves (1068)	0,00 €
L	excédent reporté à la section de fonctionnement	2 078 800,59 €

Pour obtenir le résultat global de l'exercice 2012, il faut également tenir compte des restes à réaliser de recettes de fonctionnement : 3 053 535,54 € de dotation de développement urbain (DDU) qui restent à percevoir. Cette recette de fonctionnement est un peu particulière puisque son encaissement dépend de l'avancée des projets d'investissement pour lesquels la ville a candidaté. Le résultat global est donc de 5 132 336,13 €.

ANNEXE : DETAIL DES RETRAITEMENTS POUR ANALYSE FINANCIERE

- Les recettes de cession d'immobilisation (compte 775) ont été retirées des recettes de fonctionnement pour être intégrées aux recettes d'investissement :

Chapitre	Libellé	CA 2012	Après retraitement
77	Produits exceptionnels (fonctionnement)	11 881 811	672 858
024	Cessions d'immobilisation (investissement)	-	11 208 953

- Les charges de personnel et les charges à caractère général liées aux travaux en régie ont été transférées en investissement :

Chapitre	Libellé	CA 2012	Après retraitement
011	Charges à caractère général	16 512 159	16 448 689
012	Charges de personnel	64 800 655	64 650 662
	Travaux en régie (investissement)	-	213 463

- Des charges de personnel payées en 2013 au titre de 2012 sont ajoutées aux chiffres du compte administratif :

Chapitre	Libellé	CA 2012	Après retraitement
012	Charges de personnel	64 650 662	65 524 595

- Les intérêts que la ville paie sur la dette de Plaine Commune et qui font ensuite l'objet d'un remboursement sont supprimés en dépense et en recette :

Chapitre	Libellé	CA 2012	Après retraitement
66	Charges financières	5 928 927	5 754 716
76	Produits financiers	302 552	128 340

- De même en investissement, les remboursements de capital de la dette payés d'abord par la ville puis que Plaine Commune rembourse ensuite sont également retraités :

Chapitre	Libellé	CA 2012	Après retraitement
16	Remboursement capital emprunts (dépenses d'inv.)	10 225 133	9 273 781
27	Remboursements par Plaine Commune (recettes d'inv.)	2 872 547	1 921 195

- Le montant de la dette de la ville est minoré du montant supporté pour Plaine Commune :

	31/12/2011	31/12/2012
Encours de dette brut	151 708 880	165 541 871
Encours de dette récupérable auprès de Plaine Commune	3 642 516	2 691 164
Encours de dette net	148 066 034	162 850 707

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2013025

Signataire : GH/MP

OBJET : Approbation du compte administratif 2012 du budget principal**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Réuni sous la présidence spéciale d'Evelyne YONNET 1^{ère} adjointe au Maire, le Maire s'étant retiré au moment du vote,

Vu les articles L.1612-12 et L.2121-31 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le compte de gestion 2012 du budget principal établi par le trésorier municipal,

Vu le compte administratif 2012 du budget principal établi par le maire,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe " Tous ensembles pour Aubervilliers" s'étant abstenus, les groupes "Union du Nouvel Aubervilliers" et "Aubervilliers en marche pour le changement" ayant voté contre

DELIBERE :**ADOpte** le compte administratif 2012 du budget principal,**CONSTATE** la concordance du compte administratif et du compte de gestion,**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,**ARRETE** les résultats définitifs 2012 comme suit :**RECETTES DE L'EXERCICE**

Investissement	66 794 471,99 €
Fonctionnement	123 304 816,25 €
Total	190 099 288,24 €

DEPENSES DE L'EXERCICE

Investissement	63 443 597,03 €
----------------	-----------------

Fonctionnement	119 418 573,76 €
Total	182 862 170,79 €

RESULTATS DE L'EXERCICE

Investissement	3 350 874,96 €
Fonctionnement	3 886 242,49 €
Total	7 237 117,45 €

RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES

Investissement	-4 107 505,79 €
Fonctionnement	387 197,99 €
Total	-3 720 307,80 €

RESULTATS DE CLÔTURE

Investissement	-756 630,83 €
Fonctionnement	4 273 440,48 €
Total	3 516 809,65 €

SOLDE DES RESTES A REALISER

Investissement	-1 438 009,06 €
Fonctionnement	3 053 535,54 €
Total	1 615 526,48 €

RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE 2012

5 132 336,13 €

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 05/07/2013

Publié le 03/07/2013

Certifié exécutoire le : 05/07/2013

Pour le Maire

L'Adjoint délégué